

Séminaire du Pôle Rural. Séance du 18 avril 2006.

Comptes rendus réalisés par :

**Caroline Lalanne-Sillard (M2 Histoire), Juliette Roy (M1 Histoire)
Marylise Duvet (M1 Géographie), Maxime Dondon (M2 Histoire)
Julien Alleau (M2 Histoire) et François Rogues (M2 Histoire)**

Antoine Paillet (Conservateur des Musées de l'Allier)

« A propos de l'architecture agricole du centre de la France : problèmes de typologie (XVI^e-XIX^e siècle) »

Antoine Paillet pose le problème de la classification par type des maisons d'exploitation agricole. Sans délimitations précises, l'aire géographique du centre de la France regroupe des régions dominées par la grande propriété, le métayage et la pratique d'un élevage de type spéculatif. Les limites de la chronologie correspondent en amont à la fin du Moyen Age (époque de la reconstruction des campagnes) et en aval au XIX^e siècle que l'on peut prolonger jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, au moment d'un important changement des dans les constructions. La typologie proposée recouvre les classifications définies en 1920 par Albert Demangeon. Celle-ci possède deux défauts majeurs : elle sépare en catégories distinctes des bâtiments qui peuvent fonctionner de la même façon ; elle ne parvient pas à classer des maisons de type intermédiaire. L'exposé se focalise sur l'étude de trois cas : la maison en hauteur, la maison à cour ou domaine et la maison bloc à terre.

La **maison en hauteur** est surnommée, dès 1920, maison méridionale ou maison latine, en opposition à la maison en long, dite septentrionale. Elle se compose de deux niveaux d'élévation : un niveau inférieur pour l'exploitation (viticulture, élevage) et un niveau supérieur pour l'habitation. Le caractère homogène de la structure des maisons en hauteur a souvent occulté des types intermédiaires (maisons à cave ou à cellier) sans oublier des variantes comme une maison en hauteur qui se compose de deux niveaux d'habitation. Dans la montagne bourguignonne se trouvent des maisons à galeries, c'est-à-dire formées de deux niveaux d'habitation reliés par un escalier extérieur et desservis par une galerie de circulation dont la présence est difficile à justifier. Une des explications avancées serait la forte concentration des « communautés taiseuses » dans cette région (le Forez) : l'accès aux chambres s'effectuerait par la galerie afin de préserver une certaine intimité. Le corpus ne regroupe donc pas l'ensemble des types possibles et un même type peut recouvrir des différences importantes. La maison en hauteur se trouve généralement dans un habitat groupé tandis que la maison cour et la maison bloc à terre identifient un habitat dispersé.

La **maison-cour**, dite aussi domaine, correspond à un autre type architectural. Un des exemples proposés est une métairie, dans la région de Sancerre, qui regroupe une habitation, une écurie-bergerie et une grange autour d'une cour ouverte où se situent la mare, l'auge et le tas de fumier. L'opposition entre cour ouverte et cour fermée n'est pas pertinente. La question essentielle est celle de l'agencement des bâtiments par rapport à la cour. On assiste à une géométrisation et une mise en symétrie des bâtiments qui correspond à un souci de rationalité dans la fonctionnalité (productivité des déplacements dans le travail), mais aussi à une préoccupation esthétique. Cependant la notion de domaine est contestable. En effet, une cour peut se situer devant les bâtiments et avoir la même fonction qu'une cour fermée. Toutes ces implantations correspondent à des métairies dont les plus anciennes remonteraient au XVIII^e

siècle. Ces métairies succèdent à des implantations plus anciennes, souvent un ancien hameau, devenu une seule exploitation, rassemblée au profit d'un seul propriétaire qui donne en métayage cette propriété. La cour correspondrait à l'espace commun préalable.

La maison bloc à terre est un type d'habitat intercalaire entre la maison en hauteur et les domaines. L'habitat et l'exploitation se juxtaposent sous une même ligne de faitage. Les différents genres de ces maisons manifestent l'évolution de l'agriculture. A la fin du Moyen Age, la maison médiévale était accolée à une étable. Ces bâtiments correspondent généralement à des locateries, c'est-à-dire de petites fermes (1 à 2 hectares) louées à un fermier, parfois avec un minimum de cheptel, mais, le plus souvent, des activités complémentaires sont nécessaires à la survie des exploitants. La grange apparaît à partir du XVIII^e siècle. Elle sert à rentrer le fourrage, abriter les machines agricoles, stocker les céréales, mais elle est aussi un lieu de travail, celui de l'égrenage. Quand il n'y a pas de grange, il est probable que le stockage et le traitement des céréales se faisaient à l'extérieur, immédiatement après la récolte. Cette situation connaît des évolutions : la grange apparaît peu à peu, elle est construite soit dans d'anciens locaux, soit à neuf. Sous le second Empire le modèle habitation-grange-étable s'impose, c'est ce que Jean-René Trochet appelle la maison à travée. Celle-ci modifie l'habitat plus ancien : par exemple, une maison en hauteur est transformée en une maison à travée à la fin du XVIII^e siècle.

Pour Antoine Paillet, une typologie pertinente ne peut se contenter d'une analyse purement architecturale. Une analyse fonctionnelle du bâti est indispensable. Ces constructions subissent des mutations et des évolutions à l'époque moderne, ainsi la maison à travée est si prégnante qu'elle a réussi à modifier les habitats les plus anciens. Il ne faut pas étudier ces bâtiments seulement pour leurs formes, leurs matériaux ou les techniques employées. Parce qu'ils constituent essentiellement un outil de travail, ils doivent aussi être appréhendés sous l'angle de leur fonction.

Débat

Jean-Marc Moriceau : On est souvent confronté à l'utilisation du terme de rural à la place d'agricole. Par exemple, les corpus d'architecture étudient bien l'agricole mais pas le rural. Dans les années 1970 on préfère utiliser l'adjectif rural car le terme agricole a une connotation négative. Il y aurait une analyse sémantique à faire.

Antoine Paillet : L'adjectif rural gagne aussi en connotation négative !

Jean-Marc Moriceau : Il faudrait voir géographiquement le rapport entre la typologie des maisons et les zones de communautés familiales. L'architecture des communautés serviles était marquée par la présence d'une cheminée unique ; y a-t-il des éléments comparables ?

Antoine Paillet : Pour la question des communautés familiales : le lien entre les maisons à galerie et ces communautés n'est qu'une hypothèse. Les cheminées existent mais ne recoupent pas les habitations à galerie. Il est possible que différentes communautés puissent s'adapter à différents types d'habitat.

Jean-Marc Moriceau : Dans les mutations du bâti, on entrevoit des séquences chronologiques au XVIII^e siècle comme sous le Second Empire. Cela correspond-il à un changement juridique, des biens et des personnes, ou au changement démographique ?

Antoine Paillet : La situation des locataires reste précaire au XIX^e siècle.

Jean-Marc Moriceau : Cependant, la présence d'une grange suppose une cellule de production suffisante.

Antoine Paillet : Les propriétaires interventionnistes construisent les locateries selon le modèle tripartite.

Philippe Madeline : La question de l'esthétisme ne crée-t-elle pas un biais dans la recherche scientifique principalement du fait qu'elle exprime une condition sociale ?

Antoine Paillet : La préoccupation d'harmonie qui rejoint une rationalisation est due à une dimension sociale et à une idéologie de l'esthétisme qui va parfois à l'opposé de la fonctionnalité du bâtiment.

Jean-Marc Moriceau : L'esthétique a une fonction de reconnaissance.

Philippe Madeline : La cour n'est-elle pas le reflet de l'importance de l'exploitation ?

Antoine Paillet : La cour est un lieu de production, elle appartient à la chaîne.

Christophe Maneuvrier : D'un point de vue méthodologique l'archéologie de surface permet de mettre en avant les dynamiques chronologiques, mais elle est discréditée. Dans la pratique de cette analyse pouvez-vous remonter plus loin que le XVI^e siècle ?

Antoine Paillet : Il y a de grandes lacunes sur la période médiévale donc l'architecture rurale nous échappe.

Christophe Maneuvrier : On peut tout de même dater sans analyser la couche sédimentaire, par exemple grâce à l'architecture des cheminées. En ce qui concerne les galeries, correspondent-elles à un effet de mode, ont-elles un aspect culturel ? De plus quel est le rôle de l'escalier extérieur ? Ne peut-on pas observer un lien d'imitation de l'architecture rurale sur celle de la ville ?

Antoine Paillet : Je n'ai pas de réponse pour les galeries, il est possible qu'elles aient un rôle de représentation. Pour les escaliers il y a un aspect pratique évident. Le lien entre architecture urbaine et agricole est important. L'architecture urbaine est transposée à la campagne car les habitants sont issus d'un milieu urbain et permet une représentation sociale. Mais tout habitat groupé ne se ressemble-t-il pas ?

Sylvain Olivier - Bruno Jaudon

« Du buron d'Aubrac au village urbanisé de la plaine : le bâti rural languedocien à l'époque moderne »

Le buron du plateau de l'Aubrac et le village « urbanisé » de la plaine littorale du Languedoc peuvent être considérés comme les formes les plus opposées du bâti rural languedocien. Cette province d'Ancien Régime se compose de 24 diocèses civils, échelon intermédiaire entre les États et les communautés d'habitants du Languedoc. L'étude porte sur le Bas Languedoc correspondant à la généralité de Montpellier comprenant des pays aussi divers que la vallée de l'Hérault, les Garrigues de Nîmes, le Lodévois, le Minervois, le Cabardès, les Cévennes, et plus au nord, l'Aubrac, la Margeride, les grands Causses. Des sources et des méthodes variées ont été mises en œuvre : compoix, c'est-à-dire matrices cadastrales, terriers, mais aussi analyse du paysage, recours à l'ethnologie. Une définition du bâti rural a été retenue, à savoir : toute construction en dur pour vivre dans l'espace rural, l'aménager et y produire, à l'exclusion du bâti militaire.

Cette étude analyse la répartition du bâti dans l'espace rural puis la maison, ses dépendances et ses abords immédiats avant de se pencher sur le cas du « bâti champêtre ».

Les formes du bâti rural varient selon la localisation de l'espace rural au sein du Bas Languedoc. En plaine, l'habitat groupé très dense domine. Ces villages urbanisés sont marqués par la verticalité des maisons-bloc en hauteur. Mais il existe aussi un habitat dispersé de hameaux intercalaires entre le semis régulier des villages dès le XVI^e siècle. Près du littoral, il existe des villages de pêcheurs saisonniers, composés de cabanes en roseaux (maniguières). En montagne, l'habitat dispersé est dominant en agglomérations lâches et hameaux ouverts, mais des villages groupés existent aussi dans les gorges du Tarn et autour du Mont Lozère. Entre montagne et plaine, les deux types d'habitat se rencontrent sur des finages proches.

Plusieurs facteurs explicatifs du regroupement et de la dispersion peuvent être avancés. D'abord, l'héritage médiéval et l'*incastellamento* du X^e siècle (cependant moins prononcé en Languedoc qu'en Provence ou dans le Latium) : les *castra* restent peu nombreux en montagne ce qui explique le maintien de l'habitat dispersé. Ensuite le poids des pratiques agraires peut être invoqué, en suivant le géographe Roger Dion, l'hypothèse est émise que la qualité du sol permet une production sans jachère, ce qui, avec le recours à l'irrigation, permet de nourrir une population nombreuse. Cette population se regroupe en gros villages qui se situent en dehors des terres les plus fertiles mais à leur proximité, en particulier au pied des pentes pour profiter de terroirs complémentaires, des sources et de l'ensoleillement. Près du littoral, les terres étant moins fertiles, les regroupements sont plus modestes. Sur les grands Causses (Sauveterre, Méjan) des villages jusqu'à 300 habitants peuvent se rencontrer en l'absence même de sources permanentes mais aussi des fermes isolées, nommées métairies ou domaines, à proximité de dolines (sotch) cultivées. L'étude des compoix confirme ces facteurs de répartition : regroupement sur les bonnes terres et dispersion sur les plus médiocres ; ils permettent aussi de connaître la superficie moyenne des propriétés : minuscules près du littoral, elles peuvent être vastes sur les Causses.

La première difficulté rencontrée dans l'étude de la maison, de ses dépendances et de ses abords immédiats consiste dans le vocabulaire foisonnant le décrivant dans la source principale qu'est le compoix. Plusieurs termes peuvent recouvrir la même réalité sur le terrain selon la partie du Languedoc qui est décrite et selon l'époque. Mais des cas de polysémies existent aussi. Il est difficile de faire nettement le lien entre une dénomination et un type

d'habitat, même lorsque les compoix de plusieurs communautés d'habitants ont été réalisés par le même agent du cadastre. Les raisons de ces différences sont liées à la nature même du compoix qui ne décrit pas un paysage mais donne une vision fiscale et horizontale du bâti, et sans doute aussi à la logique des différents arpenteurs. Les exemples du *cazal* et du *patu* permettent de comprendre ces difficultés. Le terme *patu* peut avoir le sens d'esplanade près d'une maison, en Aubrac, il a le sens de pâturage commun ou *patu* villageois et dans la plaine, il semble être un espace privé devant une maison, soit une cour. Mais *patu* et cour sont aussi distincts dans le Lodévois. Le *patu* semble donc être un espace vague qui peut être bâti dans une zone bâtie. Le *cazal* est un bâtiment agricole précaire parfois proche du *patu*. Il peut être couvert ou non et semble désigner des ruines. Les « *cazals* isolés » désignent un village disparu ou un amas de pierres. Cependant nous pouvons avoir une image assez précise de la topographie et de la morphologie de l'espace habité. Le domaine isolé ne possède pas de bâtiment ni d'espace collectif mais apparaît comme autonome avec ses bâtiments de stockage et pour les animaux. Au contraire, le hameau possède des biens sectionnaux, c'est-à-dire des biens collectifs aux habitants du hameau comme la « part de four ». Ce sont parfois d'anciens domaines divisés entre héritiers (les habitants sont souvent homonymes). Dans la plaine, il existe une séparation nette dans la fonction du bâti, le logement intra-muros et les fonctions agricoles, l'élevage, l'aire à battre extra-muros, dès les faubourgs (*barris*). L'évolution morphologique du bâti suit l'évolution démographique : ainsi à la fin du XVIII^e siècle, la population augmente dans les villages de plaine puis des bâtiments plus vastes montrent une amélioration du niveau de vie au début du XIX^e siècle. La sociabilité est importante dans le village d'où l'importance de la place publique, de la construction d'escaliers extérieurs montrant la richesse mais aussi du métier à ferrer les bœufs, des fontaines, du four à pain et du clocher de tourmente près du Mont Lozère.

Le problème essentiel reste de passer des textes à la réalité verticale et architecturale du bâti rural. La structure de la maison peut être connue dans une certaine mesure grâce aux sources écrites (articles de compoix), mais une source fiscale reste le plus souvent floue alors que les actes notariés se révèlent plus précis. La maison en hauteur est ainsi divisée fonctionnellement entre l'activité agricole au rez-de-chaussée, le logement à l'étage et le pailler sous le toit ou à côté de la maison. La maison en pierre domine, celle en terre est présente seulement dans le Lauragais. La toiture est plutôt en lauzes en montagne et en tuile dans la plaine. Le Lodévois apparaît comme une zone mixte. Mais sur le terrain on constate de réelles difficultés de reconstitution : une datation et une fonction données par les textes peuvent se trouver infirmées par l'archéologie qui révèle de nombreux remaniements d'un bâtiment.

Le « bâti champêtre », c'est-à-dire le bâti rural aux confins du finage, est aussi un objet d'études des deux chercheurs. Les burons sur le plateau de l'Aubrac servent à loger les bêtes et à préparer le fromage pendant la période d'estive entre fin mai et octobre. Ils sont situés sur une « montagne », soit une portion du finage. Ils apparaissent sur la carte de Cassini comme bâtiment en dur, mais pas sur les compoix de la fin du XVII^e siècle (car les « montagnes » étaient trop longues à cadastrer) et constituent un élément important de l'économie des hautes terres : 300 burons et 1 200 buronniers en 1850 sur l'Aubrac, pour 700 t de fromages produits. Les *capitelles* (ou cabanes, *cazelles*) de pierre sèche isolées dans les garrigues ou les causses varient par leur taille et le matériau utilisé. Elles restent difficiles à dater. On trouve, dans un acte notarié de 1612, la plus ancienne notation d'une *capitelle* située dans la Garrigue de Nîmes. Elles peuvent servir de lieu de réunion pour les protestants après 1685. Elles apparaissent également sur les documents cartographiques et sont plus nombreuses avec l'essor démographique de la fin du XVIII^e siècle. Les murs de pierre sèche appartiennent aussi à ce bâti champêtre, ils servent à délimiter, à protéger contre les crues, ils sont la conséquence de l'épierrage des champs, leur datation est également difficile en particulier à

l'aide des compoix. Les terrasses de culture (vignes, olivier) qu'ils délimitent s'éloignent des villages à la fin du XVIII^e siècle et des cycles de construction de terrasses sont perceptibles. Les bergeries isolées, les *cazals*, les *mas* apparaissent dans la plaine avec l'augmentation de la population après 1750 et certains bâtiments sont liés au développement de la viticulture de masse : le *maset* du microfundia viticole ou le vaste *mas* viticole sont faciles à dater. Enfin, les aménagements hydrauliques liés à l'irrigation gravitaire, les moulins, les citernes et les lavognes des Causses sont également difficiles à dater et peu présents dans les compoix à l'instar des *clèdes* (séchage des châtaignes) et des *rucheries* (*plasse dabelx*) dans les Cévennes.

On constate donc une triple variété du bâti rural languedocien : fonctionnelle, typologique (selon les conditions locales) et chronologique (le bâti actuel n'étant pas celui du passé).

Débat

Jean-Marc Moriceau : JMM loue le travail de groupe et de terrain des deux chercheurs et revient sur « le poids du Moyen Age » dans l'explication de l'origine de la dispersion de l'habitat de montagne qui pourrait être la conséquence de raisons politiques et juridiques plutôt qu'économiques ou liées à un simple déterminisme géographique. Les représentants de la féodalité languedocienne entre les VIII^e et XII^e n'ont-ils pas eu une politique d'essaimage de la population qui aurait été fixée par une croissance démographique postérieure ? D'autre part, la maison en hauteur n'est-elle pas habitée par plusieurs générations en fonction du système successoral, chaque étage correspondant à une génération ? Enfin, le compoix n'étant pas utile pour décrire les burons, d'autres sources ne peuvent-elles pas être interrogées comme celles de la justice par exemple entre communautés villageoises et abbayes ?

Sylvain Olivier : Le rôle de la paroisse, du *castrum* peut permettre de comprendre le réseau de peuplement mais il faut prendre en considération les aspects agricoles, déterministes, pour encore mieux comprendre la répartition de l'habitat.

Jean-Marc Moriceau : Une carte des *castra* montrerait comment le semis féodal contrôle le territoire.

Bruno Jaudon : pour le cas des grands Causses, on peut arriver à un modèle centre/périphérie inversé, les *castra* situés dans les gorges contrôlant les causses où l'on trouve de petits mas en 1307. Monique Bourin-Derruau parle d'*incastellamento* pour le XII^e siècle qui coïncide avec un affranchissement des communautés dans la plaine. Concernant la deuxième question, il n'existe pas d'atlas des systèmes successoraux. Enfin, le pâturage qui entoure les burons sur l'Aubrac n'est pas cadastré car les agents jugeaient longue et inutile cette opération. Il est vrai que la justice ordinaire donne des détails sur les burons.

Sylvain Olivier : L'emprise féodale est présente partout, même en montagne. Les villages agglomérés subsistent dans la plaine mais pas en montagne, cela montre un certain individualisme. Le *castrum* de plaine n'est pas fouillé tout simplement car il est recouvert par le village urbanisé alors que le *castrum* de montagne est fouillé car abandonné. Concernant le partage de la maison, il n'existe pas de partage en hauteur selon les générations mais un partage fonctionnel : le 1^{er} étage est souvent partagé entre ménages, une nouvelle cloison est construite voire un nouvel escalier extérieur.

Philippe Madeline : Vous avez dit pour les *cazals* que personne ne possède ces lieux. Pouvez-vous préciser ?

Sylvain Olivier : Il s'agit de *cazals* au pluriel qui sont des biens seigneuriaux ou biens prétendus nobles apparaissant dans le confront du *compoix*. Un impôt est bien levé sur le *cazal*, parfois même assez élevé pour inciter le propriétaire à réutiliser cet espace, à le remettre en culture.

Jean-Marc Moriceau : Dans le sud de la France, il s'agit de la taille réelle qui fiscalise tout sauf ce qui est noble. Cela induit la nécessité de mettre en valeur l'espace, ce qui incite même les nobles à partir de l'espace rural. Au nord, la mesure est l'équivalent du *cazal* et apparaît sur les terriers seigneuriaux. Il existe aussi entre la Provence, le Languedoc et le Sud-Ouest étudié par Benoît Cursente des différences de significations pour les termes *cazal*, *capcazal*.

Sylvain Olivier : Pour Monique Bourrin, le *cazal* est la parcelle où est construite la maison.

Christophe Maneuvrier : Il est impossible de dater un mur de terrasse, il n'est pas stratifié, il est constamment entretenu. L'habitude était de dater très ancien un mur de terrasse, désormais ils sont systématiquement datés très récents, la réalité est peut-être souvent entre les deux. Ensuite, on assiste à un retour du déterminisme, il semble qu'il s'agisse d'un effet induit de l'utilisation et de la connaissance de terrain de micro-exemples alors que le travail à partir d'archives écrites a tendance à couper des réalités.

Jean-Marc Moriceau : Il s'agit ainsi de hiérarchiser plusieurs instances d'explication entre elles. En somme, vive le déterminisme si l'on en fait bon usage. Les choix entre déterminisme ou non dépendent aussi des échelles d'étude.

Pierre Gervais

« Un passé caché : comment reconstituer l'habitat rural sur la côte est des Etats Unis en 1800 »

Le comté de Mercer (Etat de New York) à la fin du premier tiers du XIX^e siècle constitue le cadre de cette étude. Situé en bordure du fleuve Delaware, il s'agit d'une zone frontière entre un piémont constitué par le bas des Appalaches (argile, schiste, leuce), un corridor central et la plaine littorale. La limite entre zones fertiles et zones moins favorables, qui commande à l'occupation humaine, s'est peu à peu déplacée de la côte vers l'intérieur. L'amendement des terres a permis de rendre féconds des espaces jugés médiocres en 1800. A cette date, la frontière traverse le corridor central en son milieu. Une première route construite par les colons sur un terrain aisément franchissable, la plaine côtière, a progressivement laissé place, à partir de 1720, à une nouvelle voie principale située à l'intérieur des terres, dont l'essor s'est appuyé sur un développement rural qui y fut plus rapide.

Le début du XIX^e siècle marque une stabilisation après l'indépendance américaine. C'est la période dite de la « Jeune République ». Sur le plan économique, Christopher Clark et Martin Bruegel soulignent que ces années constituent le point de basculement entre une polyculture-élevage d'autosubsistance et une agriculture commerciale spécialisée.

I / Les sources cartographiques

Aux Etats-Unis, les titres de propriété sont déposés à la maison de justice. Une reconstitution du cadastre est alors malaisée. Les cartes utilisables, peu nombreuses et générales, fournissent quant-à-elles peu d'informations sur les paysages et les structures foncières.

Au XVIII^e siècle, les cartes d'itinéraires indiquent aux voyageurs les points importants pour se déplacer d'un endroit à un autre. Y figurent les bois, les tavernes, les villes et certains villages. Le relief et l'hydrographie sont également représentés. Rien, par contre, ne concerne les structures foncières. Les cartes plus détaillées livrées par le maréchal Berthier, dans lesquelles l'itinéraire théorique est remplacé par un réseau d'habitats groupés et dispersés inscrits dans un maillage de chemins plus étoffé, représente un espace plus ouvert que celui que laissent présager les cartes d'itinéraires. Une première carte de la région qui ne soit ni en partie imaginaire, ni à dessein militaire, est réalisée en 1828 par Thomas Gordon. Elle fournit une représentation des bourgs et des gros hameaux, structurés par le réseau routier. Dans une carte de 1849, où apparaissent des fermes isolées entre les réseaux de communication, l'habitat dispersé semble prédominer. Ainsi, dans ces documents cartographiques, des informations successives et contradictoires sont livrées sur l'administration, les voies de communication, le peuplement, l'hydrographie et la topographie. Aucune indication sur les activités agricoles ne figure et l'habitat isolé n'est que tardivement pris en considération.

En 1852, un plan de la ville de Prince-town (auj. Princeton) est produit. Cette fois, des indications sommaires sont données sur le parcellaire. Mais une difficulté de lecture ne permet pas de distinguer si les lignes figurées représentent des délimitations parcellaires ou des voies de communication.

La cartographie américaine, à cet égard, n'a pas beaucoup évolué. Comme au XIX^e siècle, l'intérêt porté aux structures foncières, aux paysages ou aux activités agricoles est limité. Les cartographes américains, influencés par une économie fondée sur le commerce, privilégient la représentation des voies de communication et les réseaux d'occupation.

Si l'habitat est dispersé, il s'avère impossible d'en connaître la proportion. Seule certitude : la densité de population oscille, en cet espace, entre 5 et 15 habitants au km², l'une des plus importantes des Etats-Unis. L'état du paysage souffre des mêmes lacunes : on ignore s'il est ouvert ou bocager.

Les autres sources utilisables comportent, comme la cartographie, un intérêt limité. Les récits de voyageurs ne livrent que des bribes d'informations quand l'iconographie du XIX^e siècle ayant trait à la ruralité est centrée, une fois de plus, sur les marques de l'occupation humaine (le bâti, les voies de communication, etc.), reléguant à un rôle décoratif ce qui relève de la mise en culture. Les informations apportées par les almanachs et les gazettes se révèlent tout aussi maigres.

II/ L'apport de la statistique

Face à ce monde agricole sans réelle représentation, il ne reste que les sources statistiques pour tenter d'éclaircir le tableau : les recensements de 1820 et 1850 notamment. En 1820, seuls les chefs d'unités de production sont pris en compte. Les taux de population active peuvent donc être évalués (15 et 20%). Les dépendants (ouvriers agricoles, domestiques ou esclaves), ne sont pas représentés. On ignore s'il s'agit, ou non, de familles élargies. L'unité de recensement, le township, est trop vaste pour que l'on se figure la répartition des actifs sur le territoire. Les hameaux sont très petits, souvent 4 à 5 fermes. Trenton, la plus grosse ville de la région, compte seulement 2000 habitants.

A cela s'ajoute la déprise rurale intervenue dès 1870-1880, qui provoque la disparition du bâti rural : 2/5^e des fermes disparaissent, les autres sont modifiées. Certaines régions ont été complètement reboisées, d'autres totalement urbanisées. D'anciennes cultures sont désormais des forêts non entretenues. Il est donc très difficile de replacer physiquement les fermes.

Autre source : les rôles d'imposition. Si la structure foncière est rendue visible, on ne peut savoir si c'est le propriétaire ou le locataire qui est imposé. La loi reste muette à ce sujet et la distinction n'est jamais faite dans les actes. Ces rôles sont constitués localement, l'assiette fixée au niveau de l'état est attribuée aux communes puis répartie ensuite en fonction des valeurs des terrains. Les chiffres doivent donc être critiqués. A côté des possibilités de copinage, les mesures sont pour beaucoup arrondies : 100 acres pour une majorité. Les superficies oscillent entre 110 et 130 acres en moyenne (soit 50 à 60 ha). Toute la région est défrichée, pourtant toutes les terres de ces exploitations ne sont pas mises en valeur. Des marais et des terres non entretenues existent. A côté de cette solide classe moyenne, 25 à 30 % des imposables possèdent des exploitations inférieures à 20 ha, 10 à 15 % d'entre eux, des domaines de plus de 100 ha. En marge, les imposés sans terres représentent une part significative : 20 à 30 %. La diffusion de la propriété est assez importante. On s'aperçoit que plus on avance dans le temps et plus on se dirige vers la zone centrale, plus les sans terres sont proportionnellement nombreux : 30, 40, 50 %.

III / Une évolution du paysage

Traditionnellement aux Etats-Unis, le bâti est en bois. Les habitations sont constamment remaniées et on peut identifier trois influences architecturales : hollandaise, allemande et anglaise. Généralement, les bâtiments isolés sont fermés avec des cours en carré semi ouverte. A partir du XIX^e siècle, les fermes en long se développent à proximité des voies ferrées. Deux phases d'installations se distinguent donc. La première, en habitats isolés, abrités du vent, ensoleillés, à proximité des terres les plus fertiles et des sources ; la seconde en hameaux, où des services leurs sont associés : tavernes, moulins, etc. Les fermes s'installent alors le long des axes de communication.

Du point de vue de l'occupation rurale, un premier paysage amérindien est réutilisé pour les voies de communication par les colons. Puis d'un paysage colonial teinté d'agriculture de subsistance succède un second, orienté vers le commerce. La déprise rurale brutale engagée dès 1870 entraîne la disparition de hameaux et voies de communication.

Les transformations socio-économiques du XIX^e siècle ne poussent pas à mettre en valeur le parcellaire mais les voies de communication. Le parcellaire n'apparaît qu'avec les grands travaux de Roosevelt, en 1939, puis avec l'émergence de préoccupations environnementales lors de la seconde moitié du XX^e siècle. L'utilisation de photographies aériennes et la pratique d'une archéologie minutieuse apporteraient des compléments utiles. Les travaux sont à ce sujet très peu nombreux. D'après les éléments ici évoqués, le paysage était très probablement embocagé.

Débat

Jean-Marc Moriceau : L'exemple de Trenton est-il représentatif de la côte Est des Etats-Unis et, à plus grande échelle, de l'ensemble du pays ? Ne peut-on pas utiliser les archives notariales ou judiciaires pour palier à ce manque de sources et tenter d'interpréter le paysage ? Les partages successoraux permettraient, par exemple, de saisir les évolutions du foncier et de l'immobilier. N'y a-t-il pas un contrôle du sol par les colons britanniques où arpenteurs et géomètres auraient participé à l'élaboration de documents liés au partage du territoire ?

Pierre Gervais : Toutes ces sources existent, mais contrairement à la France, il n'y a pas de services d'archives centralisant et organisant les archives aux Etats-Unis. La multiplicité des juridictions pose donc problème. C'est auprès de chaque commune qu'il faut chercher alors qu'il n'y a pas de gestion des archives communales ou de politique de conservation des archives. Par ailleurs, s'il existe bien des archives notariales, elles ne sont pas déposées pour la plupart. Les archives des banques auraient peut être également des fonds intéressants. Pour l'époque coloniale, une prise sur le foncier avait court, mais les documents se succédant dans l'évolution de l'histoire américaine ont des formes différentes et ne sont pas comparables entre elles.

Jean-Marc Moriceau : Les possessions espagnoles, à l'Ouest, seraient-elles plus faciles à étudier ?

Pierre Gervais : Pas d'écho.

Pierre Brunet. Des travaux de géographie historique existent aux Etats-Unis, notamment ceux de Darby. Baudry de l'INRA, a également travaillé sur la botanique et le bocage de la Nouvelle Angleterre, interprété comme reliquat des forêts primitives. Ne peut-on pas les utiliser ?

Pierre Gervais : Il y a également des travaux sur les pollens ou sur le traitement écologique de l'environnement, mais sur la société rurale et les paysages ruraux, la bibliographie reste maigre. L'archéologie rurale ou les musées de reconstitutions rurales précises et détaillées existent. Ils permettent de répondre aux questions typologiques : quels types de fermes, quels outils, etc. Ces reconstitutions interviennent suite à des études précises autour d'un cas unique. Cela pousse à se défier de toute généralisation. Toute étude d'ensemble est ardue et la multiplicité des sources locales n'est pas là pour simplifier la tâche.

Jean-Marc Moriceau . Sur place, il y a des descendants de ces hommes ayant vécu sur ces terres. N'y a-t-il aucune demande locale sociale qui se traduise par la production d'articles ou de travaux locaux ?

Pierre Gervais : Les travaux généalogiques prennent la place la plus importante contrairement aux reconstitutions du parcellaire.

Pierre Brunet : Cette intervention accrédite l'idée que les Etats-Unis sont peu tournés vers le passé.

Pierre Gervais : En effet. L'inexistence des écoles de géographie aux Etats-Unis et la vision héritée du XIX^e siècle de la façon de faire de l'histoire en témoigne.

Brunot Jaudon : L'absence de levée de cadastre, de recensements corrects, n'est-elle pas l'expression d'une volonté de masquer la réalité territoriale, notamment concernant les terres indiennes colonisées ?

Pierre Gervais : Bien plus qu'une volonté de dissimulation, c'est une volonté de transférer le pouvoir à la base dont il s'agit, afin de priver l'état central, monarchique, des outils de contrôle territorial pour les confier aux communautés et aux individus. Les Américains n'ont pas honte de la colonisation, ils en sont fiers, bien au contraire.

Jérôme Viret : Sur les rôles d'imposition. Le nombre des sans terres ne pose-t-il pas problème alors que l'on se situe dans un terroir ouvert où il n'y a qu'à défricher.

Pierre Gervais Il y a migration vers l'est des Appalaches dans les années 1820 pour les villes les plus proches. Donc il n'y a plus d'espaces libres dans l'espace qui nous intéresse. La tradition égalitaire est avant tout politique car dès la fin du XVIII^e siècle, on considère qu'il n'y a pas d'aristocratie. De ce point de vue, deux groupes peuvent être distingués : d'une part les dépendants : veuves, esclaves, etc. et d'autre part les chefs d'exploitation qui ont l'égalité politique. Du point de vue social, on n'a pas les extrêmes de l'Ancien Monde avec des grandes familles riches. Les plus grosses fortunes étaient alors récentes et orientées autour du commerce. Les écarts entre les plus pauvres et les plus riches étaient alors plus faibles qu'en Europe. Qui plus est, il n'y a pas de misère flottante. Les unités d'exploitation sont capables d'éponger les sans terres qui peuvent par ailleurs avoir un lopin de terre à côté.